



Dettes 2001 société de recouvrement me menace après 16 ans

Par **lebeau julien**, le **27/03/2017** à **12:20**

Bonjour,

Voilà. en 2001 J ai fait un crédit chez cetelem, cependant entrès temp J ai perdu mon emploi et en 2002 J ai déménagé. donc depuis pas eut de nouvelle ni quoi de cette dettes et la on est en 2017, j ai reçus un appelle d une societee de recouvrement qui me réclame cette somme à l amiable, parcontre qu'à d je leur demande des preuves car pas envie de tombe sur une arnaques, ils me disent qu'ils ont aucun papiers tout à été fait Informatiquement, et que cetelem leur a pas fournis le dossiers. Donc ce que je trouve super, ensuite pour coupe cour je leur est dis que les rappellerais chose bien sûr que J ai pas fait, et la je reçois un courrier de leur part me disant que si je les contactait pas pour un arrangement à l amiable, ils renverront à cetelem pour agir. Donc je ne sais pas quoi faire car ça fait 16 ans, je n ai plus les papiers, suis jamais passé devant un juge ou autres pour ça, donc me demande si y a pas forclore. Merci

Par **youris**, le **27/03/2017** à **13:37**

bonjour,

votre créancier vous a peut être assigné devant un tribunal mais comme vous avez changé d'adresse, il est possible que votre créancier n'est pas pu vous retrouver.

un société de recouvrement n'a aucun pouvoir coercitif contre vous, si votre créancier avait un titre exécutoire, seul un huissier peut faire exécuter ce jugement.

donc il est probable qu'il n'y ait pas de titre exécutoire donc votre dette est prescrite.

salutations

Par **lebeau julien**, le **27/03/2017** à **15:09**

Merci de votre réponse, donc que doit je faire face à ces menaces? Ou alors qu'à d doit je vraiment m inquiété car vue que ça fait 16 ans je pensais que la dette était effacé. Merci d avance